

**VIVRE
ENSEMBLE**



GÉRER NOS DÉCHETS !

Du nouveau pour le tri et le ramassage des déchets

Dès le début du mois de mars, la Communauté urbaine a dû adapter la collecte des ordures ménagères à la crise sanitaire que nous connaissons. Pour assurer la continuité du service public et protéger les agents, nous avons fait le choix d'une seule collecte hebdomadaire et nous avons fermé temporairement les centres de tri et de valorisation des déchets et l'ensemble des déchèteries de l'agglomération.

Cette période exceptionnelle de confinement et de lutte contre le virus, nous l'avons traversée ensemble. Elle a bousculé nos habitudes, mais ne doit pas nous condamner à ne plus préparer l'avenir. Elle nous incite aujourd'hui à repenser notre quotidien, à accélérer la transition écologique de notre territoire pour répondre à de nouvelles normes environnementales et sanitaires.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons faire évoluer la collecte des déchets. Cette évolution se fera en deux temps.

À partir du 15 juin, la réouverture de nos centres de tri nous permettra de reprendre la collecte des poubelles bleues et marron.

Dans le même temps, la commune de Cappelle-la-Grande et le quartier de Rosendaël, à Dunkerque, expérimenteront un mode de collecte innovant, moins impactant sur le plan environnemental, plus vertueux sur le plan sanitaire, plus simple et plus performant en matière de tri.

Cette phase de test intégrera aussi la mise en œuvre de nouveaux services à Cappelle-la-Grande comme à Rosendaël, notamment la collecte des encombrants à domicile.

Cette démarche fera l'objet d'une évaluation avec les habitants concernés dès la fin de l'été.



Le nouveau modèle que nous voulons construire avec vous, doit aussi nous permettre de réduire notre production individuelle de déchets ménagers. Elle est aujourd'hui de 393 kg par an et par habitant dans notre agglomération, contre 334 kg par an, en moyenne, sur le plan national.

Il nous appartient aujourd'hui collectivement de reprendre une longueur d'avance, comme nous avons su le faire avec notre nouveau réseau de transport en commun gratuit.

Avec le même objectif de concilier transition écologique et pouvoir d'achat, c'est-à-dire sans augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Cet objectif, nous pouvons le réussir ensemble. Nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous !

Comment la collecte des déchets va-t-elle s'opérer ?

À CAPPELLE-LA-GRANDE ET À ROSENDAËL

À compter du 15 juin, les habitants de Cappelle-la-Grande et de Rosendaël participeront à une nouvelle organisation du tri et du ramassage. Cela se traduira par :

- ✓ Des consignes du tri simplifiées pour recycler plus et mieux.
- ✓ Le maintien d'une collecte par semaine.
- ✓ L'accès à un nouveau service avec une collecte gratuite des encombrants durant la période d'expérimentation à votre domicile (sur rendez-vous au 03 28 24 45 41).

DANS LES TERRITOIRES QUI NE FONT PAS PARTIE DES SECTEURS D'EXPÉRIMENTATION

À partir du 15 juin et en attendant de disposer d'une évaluation du nouveau dispositif, la collecte des ordures ménagères reprendra selon les modalités habituelles de tri. Elle sera organisée autour de 2 tournées hebdomadaires :

- ✓ Une collecte de la poubelle marron au jour habituel.
- ✓ Une collecte de la poubelle bleue au jour habituel (comme avant le confinement).

ET LA POUBELLE VERTE ?

Une ultime collecte est organisée les :

- **Mercredi 3 juin :**
Grand-Fort-Philippe, Gravelines, Armabouts-Cappel, Spycker, Craywick, Leffrinckoucke, Bray-Dunes, Zuydcoote, Malo-les-Bains et Petite-Synthe.
- **Jeudi 4 juin, le matin :**
Saint-Pol-sur-Mer.
- **Vendredi 5 juin :**
Téteghem - Coudekerque-Village, Coudekerque-Branche, Grande-Synthe.
- **Mardi 9 juin :**
Fort-Mardyck, Bourbourg, Copenaxfort (Bourbourg), St-Georges-sur-l'Aa et Loon-Plage.

Comment vais-je gérer mes déchets de jardin après cette tournée ?

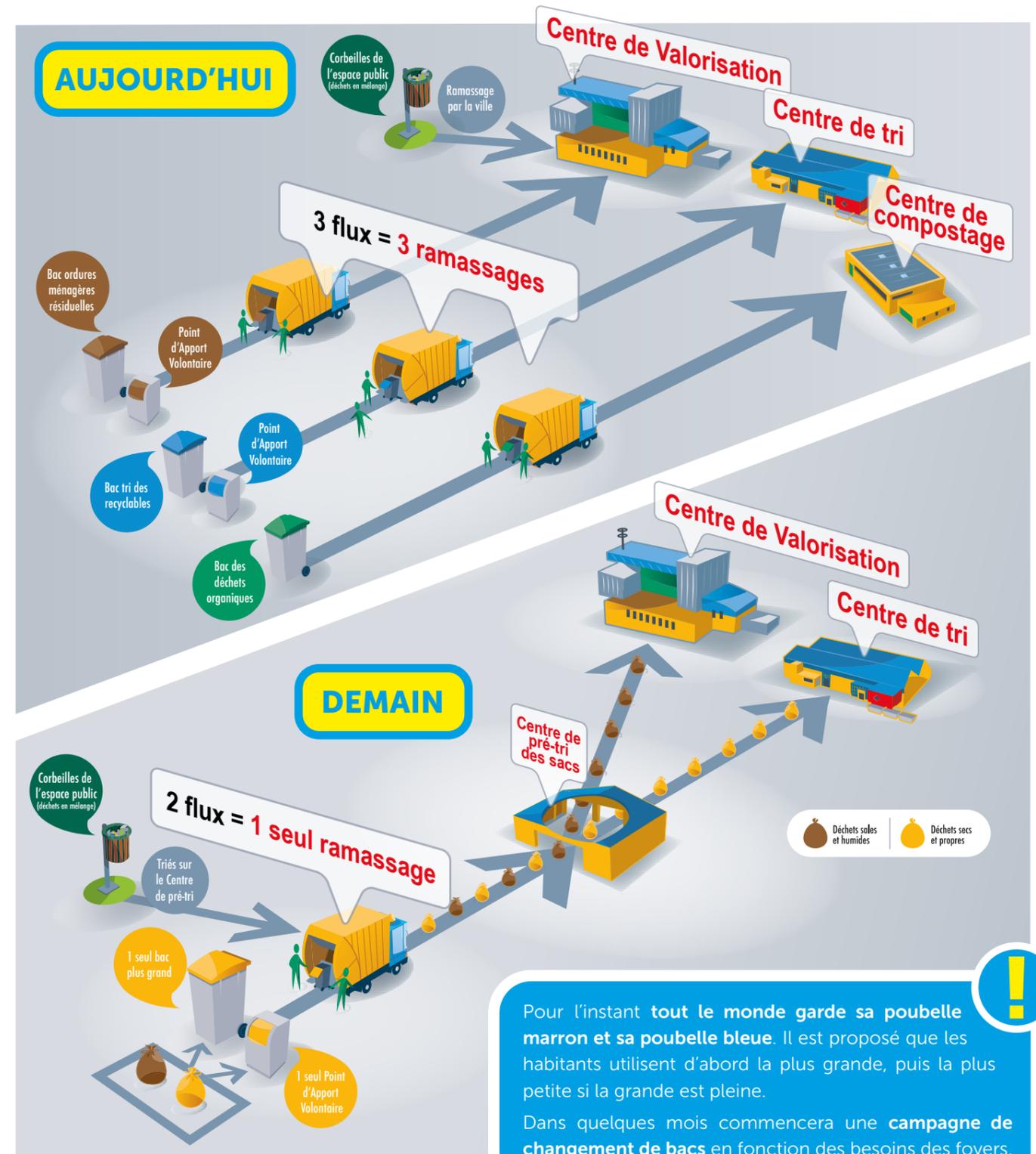
- > Le service de bennes de proximité expérimenté avec succès ces dernières semaines sera déployé, l'an prochain, dans les communes qui en exprimeront la demande.
- > En attendant, le service des déchèteries classiques rouvre à partir du 2 juin (le 15 juin pour Dunkerque-Rosendaël) et vous pouvez y déposer vos déchets de jardin.
- > La Communauté urbaine de Dunkerque réfléchit à de nouvelles solutions pour les déchets verts. Elle peut vous fournir gratuitement un composteur et vous former à son usage. Pour cela il vous suffit de contacter le **N° Vert 0 800 22 45 57** (APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE)

Pourquoi la poubelle verte est-elle supprimée ?

- > Elle ne répond plus aux futures normes qui seront en vigueur dans les prochains mois.
- > Ce service est une solution inéquitable. Tout le monde paye pour une prestation dont seulement 28 % des foyers bénéficient.
- > Le bilan environnemental et économique de la collecte des déchets verts en porte à porte est très mauvais.

Pourquoi un seul passage ? Pour protéger l'environnement !

- Le passage à une collecte par semaine limitera le nombre de rotation des camions bennes.
- Cela permettra également de réduire la consommation de gasoil et de diminuer les émissions de CO₂ de 425 tonnes par an. Sachez que chaque jour, pour assurer la collecte des déchets à votre domicile, près de 1 500 litres de gasoil sont consommés par les bennes à ordures ménagères. Demain, cette consommation quotidienne ne dépassera pas les 1 000 litres, ce qui permettra également d'émettre 1,64 tonne de CO₂ de moins !
- Ce nouveau mode de collecte permettra également de disposer de davantage de personnel pour permettre de développer de nouveaux services en faveur des communes et des habitants.



Pour l'instant tout le monde garde sa poubelle marron et sa poubelle bleue. Il est proposé que les habitants utilisent d'abord la plus grande, puis la plus petite si la grande est pleine.

Dans quelques mois commencera une campagne de changement de bacs en fonction des besoins des foyers.

À CAPPELLE-LA-GRANDE ET À ROSENDAËL

Quelles seront les nouvelles consignes ?

DANS LE SAC JAUNE, CE QUI EST RECYCLABLE

Nous mettrons **papers, cartons** et tout ce que l'on peut considérer comme un **emballage** (boîtes, bouteilles, pots, opercules, bouchons, canettes, sacs plastique, boîtes de conserve, barquettes, films plastiques, tubes, sachets...), **quelle que soit la matière** (plastique, papier, carton, aluminium, acier, polystyrène...) et **sans besoin de les rincer** : même sales, ils vont dans le sac jaune !

> La Communauté urbaine de Dunkerque vous remettra **gratuitement** les sacs jaunes.

DANS LE SAC NOIR (ou un sac d'une autre couleur que le jaune), CE QUI N'EST PAS RECYCLABLE

Nous placerons tout le reste, c'est-à-dire :

- > **les déchets de tables** (poissons, viandes, légumes...).
- > **tout ce qui a été en contact avec le corps** (mouchoirs, cheveux, couches de bébé...),
- > **tout ce qui est sale, humide ou très fortement souillé,**
- > Vous pourrez continuer à acheter vos sacs comme par le passé, ils pourront être de toutes les couleurs, **sauf jaune !**

Nous vous demandons de **mettre les déchets dans le bon sac.**
Nous nous occupons du reste.

Où mettre ces sacs jaunes et noirs ?

Vous les déposerez dans votre poubelle (n'importe laquelle), dans les deux si une seule n'est pas suffisante, ou dans un point d'apport volontaire (marron ou bleu). Ils seront collectés et transportés dans un centre de pré-tri, où ils seront automatiquement triés puis orientés vers le centre de tri, les autres vers le Centre de Valorisation Énergétique (CVE).



LE SAC EN PLASTIQUE JAUNE, C'EST :

- Collecter tous les emballages et les plastiques, même sales.
- Plus d'hygiène et de propreté pour tous !
- Les sacs pour le recyclage vont également **empêcher les déchets de s'envoler** lors des jours de grand vent et de tempête.



AUJOURD'HUI

DEMAIN

PLUS SIMPLE

PLUS SIMPLE

Tous les papiers, cartons et tous les emballages même sales dans le sac jaune !

Tous vos sacs (jaunes et autres) vont dans le même bac ! Vous triez, nous nous occupons du reste !

Quels nouveaux services pourraient être développés si le dispositif est généralisé ?

Moins de collectes en porte-à-porte, c'est plus d'équipes disponibles pour les nouveaux services !

Les gains de ressources liés à la mise en œuvre de cette nouvelle collecte simplifiée permettront de développer de nouveaux services utiles sans augmenter les impôts.

Un nouveau service de collecte des encombrants dans toute l'agglomération !

Une fois par an, chaque foyer pourra bénéficier gratuitement d'un service de collecte des encombrants et de déchets verts encombrants au domicile. Les secteurs de Cappelle-la-Grande et de Rosendaël testeront ce nouveau service pendant la phase d'expérimentation.

Le déploiement de bennes de collecte des déchets verts

Dès le printemps 2021, un service de bennes de proximité sera mis en place dans les communes qui en feront la demande.

La mise en place du tri dans l'espace public

La mise en place du tri en sac permet d'envisager la mise en place du tri dans l'espace public. Ainsi, le geste à la maison pourrait se poursuivre à la plage et dans l'espace public.

La mise en place d'un accompagnement plus personnalisé de la population, et notamment des personnes âgées

Je suis usager, quel est l'intérêt de ce projet pour moi ?

JE VIS DANS UNE MAISON

Une seule poubelle :

- 1 seule poubelle à stocker, donc moins d'encombrement.
- 1 seule poubelle à sortir.
- 1 seule poubelle à nettoyer.
- 1 seul jour de collecte à retenir.
- Des règles du tri plus simples.

JE VIS EN APPARTEMENT

Une seule poubelle en collectif :

- Mes efforts de tri ne sont plus souillés par les mauvais trieurs, mon sac bien trié ira au bon endroit.

Un seul Point d'Apport Volontaire (PAV) :

- Il y aura toujours de la place dans les points d'apport volontaire puisque tous les sacs pourront aller dans n'importe quel PAV (sauf verre) donc **moins de dépôts sauvages** et des PAV plus propres.
- Plus de doute, plus de question sur les bons PAV, ils peuvent tous accueillir mes sacs !
- Et plus besoin de mettre les recyclables 1 par 1 dans le PAV : j'y mets mon sac et c'est terminé !
- Des règles du tri plus simples.



Vrai ou Faux ?

La Communauté urbaine distribuera des sacs gratuitement.

✓ **VRAI** : Les habitants recevront gratuitement des dotations de sacs plastiques jaunes 100 % recyclés et recyclables.

Les sacs en plastique jaune, c'est de la pollution en plus !

✗ **FAUX** Le sac en plastique jaune utilisé est 100 % recyclé et 100 % recyclable.

Les sacs redeviennent du plastique recyclé, comme l'exige la loi. Cette nouvelle pratique de gestion est bonne pour la planète.

Les sacs seront broyés dans la benne !

✗ **FAUX** La phase de test nous permettra de calibrer le taux de compactage, et d'évaluer ainsi le nombre de foyers par tournée.

Je pourrai mettre mes sacs en dehors d'un bac de collecte ou d'un Point d'apport volontaire.

✗ **FAUX** Les sacs devront impérativement être mis dans des bacs et jamais au sol.

La nouvelle politique de gestion des déchets est bonne pour la planète.

✓ **VRAI** : Le passage à une tournée permet de faire des économies de gasoil et de limiter les émissions de CO₂. Les nouvelles consignes de tri permettent de valoriser et recycler plus de produits.

La nouvelle organisation des déchets conduira à la suppression de 50 postes.

✗ **FAUX** La réorganisation permettra de proposer des nouveaux services aux habitants et communes.

FOCUS RÉGLEMENTAIRE SUR LA COLLECTE EN SACS

Des sacs pour raisons sanitaires, en réponse à l'article L541-1 du Code de l'environnement : « La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement... »

La collecte en sacs répond à cette disposition.



Dates clefs

POUR TOUS LES SECTEURS (SAUF CAPPELLE-LA-GRANDE ET ROSENDAËL)

→ **À partir du 15 juin** : reprises des tournées de la poubelle bleue et marron aux jours habituels.

POUR TOUS LES SECTEURS DISPOSANT D'UN BAC DE COLLECTE DES DÉCHETS VERTS, ULTIME TOURNÉE POUR VIDER LES BACS :

→ **Mercredi 3 juin** : Grand-Fort-Philippe, Gravelines, Armbouts-Cappel, Spycker, Craywick, Leffrinckoucke, Bray-Dunes, Zuydcoote, Malo-les-Bains et Petite-Synthe.

→ **Jeudi 4 juin** : Saint-Pol-sur-Mer (**le matin**).

→ **Vendredi 5 juin** : Tétéghem-Coudekerque-Village, Coudekerque-Branche, Grande-Synthe.

→ **Mardi 9 juin** : Fort-Mardyck, Bourbourg, Copenaxfort (Bourbourg), St-Georges-sur-l'Aa et Loon-Plage.

POUR LES SECTEURS DE CAPPELLE-LA-GRANDE ET ROSENDAËL

→ **Du 8 au 12 juin** : distribution des sacs jaunes dans les boîtes aux lettres, des consignes de tri.

→ **Le 15 juin** : démarrage de l'expérimentation et mise en place du **nouveau service gratuit (pendant l'expérimentation) de collectes des encombrants** sur rendez-vous au **03 28 24 45 41**.

→ **À partir du 18 juin** : passage des conseillers pour vous accompagner dans la démarche.

→ **À partir du 15 août** : lancement de l'enquête et évaluation du dispositif.

DÉCHÈTERIES

La méga déchèterie temporaire,
730 rue Vancauwenberghe à Dunkerque
(Zone industrielle de Petite-Synthe)
reste ouverte gratuitement
du lundi au samedi, de 8 h 30 à 14 h 30,
sans rendez-vous, jusqu'au 15 juin

Les déchèteries de l'agglomération rouvriront aux dates suivantes :

> **Dunkerque - Petite-Synthe, Gravelines, Bray-Dunes** : à partir du 2 juin, du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

> **Dunkerque-Rosendaël** : à partir du 15 juin, du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

• Du lundi au vendredi de 8 h à 13 h et de 13 h à 17 h

• www.communaute-urbaine-dunkerque.fr

 **N° Vert** **0 800 22 45 57**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

vivre-ensemble-apres.com


Dunkerque
Grand Littoral
COMMUNAUTE URBAINE